

Visite du chantier du nouveau siège de l'Assemblée nationale : Dama Dramani salue une réalisation en avance sur le délais

Le président de l'Assemblée Nationale togolaise, l'honorable Dama Dramani, le ministre des infrastructures et des transports, Ninsao Gnofam et l'ambassadeur de la République Populaire de Chine, Liu Yu Xi étaient en vite de terrain sur le site du nouveau siège de l'Assemblée Nationale togolaise, situé dans le quartier Atchanté,

félicité les ingénieurs et ouvriers Chinois et Togolais qui œuvrent sans relâche sur le chantier.

« A 70j des délais impartis, le chantier est bouclé à presque 72% des travaux. Cela nous réjouit et nous conforte dans l'idée que les travaux seront livrés plutôt que prévu. Il serait encore plus gratifiant si



derrière la Nouvelle Présidence de la République, hier dans l'après midi. Il s'agit pour ces derniers de constater l'état d'avancement des travaux.

A l'issue de la visite des lieux, le président de l'AN a fait part de son satisfécit par rapport aux tâches accomplies. Il a

le siège est livré à temps pour la prochaine session ordinaire de l'AN togolaise prévue pour la première semaine du mois

d'avril 2018. Reste néanmoins à la partie togolaise chargée de l'aménagement des espaces verts à accélérer les travaux de son côté. », a confié le président de l'AN togolaise.

Pour sa part, l'ambassadeur Chinois a salué la coopération sino-togolaise grâce à laquelle ce bijou sort de terre et exhorte les différentes parties à plus coopérer afin que des

ouvrages de qualité soient livrés à temps.

D'un coût global de 10 milliards 600 millions de FCFA, la construction de ce nouveau siège de l'AN s'inscrit dans le cadre du programme d'actions prioritaires en matière d'infrastructures. Elle vise à améliorer les conditions de travail des parlementaires togolais et est logée sur une surface totale de 89 610 m².

Elle comprend un bâtiment principal, un local technique, une surface commerciale, un aménagement intérieur et est totalement clôturée. Réalisée par l'entreprise chinoise Jiangsu Nantong N°3 Construction Co.ltd (CNTC), cette construction doit être livrée à la fin du mois d'avril 2018, selon le cahier des charges.■

Démocrate

L'UL scelle un accord d'assistance mutuelle avec le géant pétrolier Total: Plein feu sur les termes du partenariat et les grands travaux du professeur Kokoroko

L'université de Lomé et le géant Groupe pétrolier français Total ont procédé à la signature d'une convention d'assistance mutuelle dont les termes s'étendent sur une modeste période de trois années. Cet accord de partenariat a été signé vendredi, 17 novembre dernier par le Professeur Dodji Kokoroko, président de l'Université de Lomé et Adrien Bechonnet, le Directeur Général de Total-Togo. Cet accord d'aide entre la plus grande université publique au Togo et le leader de l'hydrocarbure se veut être un partenariat mutuellement profitable.

Le contenu du contrat dispose En effet que l'Université de Lomé devra mettre à disposition du pétrolier français, des compétences en matières d'énergie plus précisément l'énergie solaire et la biomasse. Grâce à cette clause, la compagnie pétrolière



Total bénéficiera donc de l'expertise des chercheurs, professeurs mais aussi de celle des étudiants chercheurs dont dispose l'Université de Lomé. En contrepartie, l'entreprise offrira des stages de perfectionnement aux étudiants inscrits à l'UL. En plus de ces postes de stage, Total s'engage également à octroyer des bourses d'études aux étudiants les plus méritants de même qu'à financer les projets de recherches entrant dans le domaine des hydrocarbures.

Il faut dire que depuis la validation du plan directeur de l'Université, en juillet dernier l'université de Lomé, sous

l'impulsion de son président, le professeur Kokoroko, s'est donnée les moyens de sa politique de

développement. Plusieurs chefs d'œuvre ont été réalisés ou sont en cours de réalisation avec notamment, le début des travaux de construction d'un nouvel amphithéâtre de 1500 places (démarré depuis 2012) ainsi que le bitumage des principales artères du campus et la réhabilitation des salles de cours. Sur le plan pédagogique, l'UL s'est lancée dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement à travers un plan massif de recrutement des enseignants chercheurs. Le grade de Master qui, jadis était suspendu sera réouvert, ont laissé entendre les hauts responsables de l'Université.

Bref l'université de Lomé est en

pleine mutation et se veut désormais, être un cadre de formation duquel sortiront des diplômés répondant efficacement aux exigences du marché du travail. Cependant, les aspirations des étudiants à la base, loin d'être top ambitieuses sont d'un intérêt majeur.

Plusieurs points de revendications au rang desquels la réorganisation des sessions de rattrapage et la dernière augmentation des frais d'inscription au grade Master (qui n'est d'ailleurs pas encore réouvert) motivaient les mouvements d'humeurs sur le campus universitaire ces dernières années. Avec cette politique de grands travaux sur le campus universitaire de Lomé, il s'avère nécessaire que le bon sens revienne de tous les côtés dans le but de poursuivre l'année académique en toute quiétude.■

Prosper Awih



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe
Tirage
1000 exemplaires

Visite du chef de l'Etat à Sokodé : Faure Gnassingbé engagé dans une logique d'apaisement

Le Chef de l'Etat était, samedi dernier dans la région centrale pour une concertation, avec les leaders religieux à Sokodé et pour la pose de la pierre de la construction d'une ferme agricole moderne égypto-togolaise de 150 hectares pour un coût total d'un milliard de francs CFA à Lama-Tessi dans la préfecture de Tchaoudjo. C'est dans cette localité que le Chef de l'Etat a fait savoir aux populations de son attachement aux problèmes locaux notamment celui de la chefferie traditionnelle dont il promet une issue favorable avec le concours de toutes les composantes de la localité.



Après ce lancement des travaux à Abatchang, Faure Gnassingbé s'est ensuite rendu à Sokodé où il a eu des échanges avec les leaders religieux, les femmes et les jeunes de la ville. Dans le cadre de cette tournée dans la partie septentrionale du Togo, le Chef de l'Etat s'est de nouveau exprimé une seconde fois sur la crise actuelle que traverse son pays et qui dure trois mois déjà avec le statut

quo qui prévaut dans la ville de Sokodé.

Le président de la République a laissé entendre que « ce n'est pas le moment de pointer du doigt les responsables » mais celui d'œuvrer pour la paix car « les victimes, nous les connaissons ». Une déclaration qui est faite deux semaines après son discours au camp militaire de Témédja.

S'adressant aux forces de

l'ordre à Témédja, Faure Gnassingbé avait indiqué que suite aux actes de vandalisme perpétrés à Sokodé par des manifestants sur des militaires, les responsables étaient les organisateurs des différentes manifestations, indexant directement les leaders politiques qui prônent la violence. Il a même poursuivi en affirmant que les auteurs qui étaient recherchés seront capturés et soumis « au



châtiment de la loi».

Mais après la déclaration de samedi, le président de la République fait ainsi défection dans sa communication sur la crise politique togolaise. Un revirement qui peut être expliqué par la cible de son discours.

Au camp militaire de Témédja, il s'est adressé aux forces de

l'ordre qui, au lendemain du lynchage de deux de leurs frères d'armes étaient plongés dans un désarroi sans précédent marqué par une incitation à la vengeance. A Sokodé, le Chef de l'Etat s'adressait plutôt aux populations civiles, victimes des représailles faites dans le but de traquer les semeurs de troubles. Ce choix se justifie également par le désir de donner une chance de sortie de crise avec notamment la médiation actuelle et le dialogue à venir dans la mesure où certains leaders de la coalition des 14 partis ont accueilli défavorablement le discours de Témédja qu'ils ont qualifié de menaces.

Prosper Awih

Préfecture de Tchaoudjo / Lama-Tessi :

Faure lance les activités d'une ferme agricole moderne

Le chef de l'Etat SEM Faure GNASSINGBE a procédé ce 25 novembre 2017 au lancement des activités de la Ferme Agricole Moderne Egypto-togolaise d'Abatchang (FAMETA) à Lama-Tessi dans la préfecture de Tchaoudjo.

C'est une foule en liesse qui a accueilli le Président de la République à son arrivée sur le site. Témoignage de la totale adhésion de cette population à la politique de paix et de développement du chef de l'Etat.

Fruit de la coopération entre Lomé et Le Caire, la FAMETA contribuera au renforcement de la recherche agricole, à l'amélioration de la productivité agricole et à la formation des producteurs et agents de vulgarisation.



La FAMETA est une ferme moderne sur une superficie de 150 hectares dotée d'infrastructures agropastorales, d'aménagements hydro-agricoles et d'aquaculture, de zone d'expérimentation et de production

végétale. Il est également prévu des unités de transformation telles l'huilerie, la fromagerie et la laiterie. Les productions cibles sont essentiellement le blé, le maïs, le riz, le soja et les vaches laitières.

Le coût total du projet est estimé à un milliard de FCFA financé par les gouvernements togolais et égyptien. Ce nouveau projet témoigne une fois encore de la volonté du chef de l'Etat de doter chaque région de pôles de développement économique selon les potentialités.

S'adressant à l'assistance, le chef de l'Etat s'est félicité de la coopération Egypto-togolaise notamment dans le domaine de l'agriculture. Il a « appelé enfin les populations de Tchaoudjo au calme et à ne pas céder à la violence ». « Il est temps que les choses se normalisent à Sokodé et dans le pays. Et chacun doit y contribuer », a-t-il déclaré en substance.

Les services de la CNSS désormais accessible à travers le www.cnsstogo.tg

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dans le but de se rendre plus proche de ses partenaires sociaux à savoir employeurs et travailleurs a décidé de renforcer sa communication institutionnelle en créant son site web. La cérémonie officielle de lancement ce site internet et de ses services connexes s'est tenu le vendredi 24 Novembre dernier en son siège à Lomé à travers un point de presse.

L'intérêt donc de l'implantation de ce site web est de servir de vitrine pour l'information et la sensibilisation des partenaires sociaux, la vulgarisation des valeurs, des activités, de la culture et de l'actualité de la CNSS. En outre, Il permettra également aux employeurs et travailleurs de remplir certaines formalités sans avoir besoin de se déplacer. Aux rangs de ces services en ligne figurent la consultation du compte cotisant, la simulation de pension, les réclamations diverses et les demandes d'attestation individuelle



d'assurance et de relevé de compte individuel s'il s'agit d'un travailleur ou d'un assuré. Les services de télédéclaration nominative des rémunérations (télé DNR) et la demande de quitus social pour les employés.

Madame le Directeur Général de la CNSS, Ingrid Awadé a laissé entendre que cette réforme au sein de son institution vise à réduire la durée de liquidation des dossiers techniques et à se rendre plus proche des prestataires. « Face aux défis majeurs que nous nous sommes promis de relever pour performer l'appareil de production et la qualité des

services, la CNSS doit se donner les moyens de sa politique pour étendre de manière effective la couverture sociale aux travailleurs du secteur formel ainsi qu'à ceux de l'économie informelle et aux indépendants en interne comme en externe. Elle s'est aussi engagée à réduire les délais de liquidation des dossiers techniques, rehausser la qualité de l'accueil et à communiquer efficacement », a-t-elle souligné en substance.

Le ministre de la fonction publique, du travail et des réformes administratives Gilbert Bawara en ouvrant ce point de presse a précisé que « la CNSS c'est des centaines de

milliers de nos concitoyens qui en sont les usagers ou les bénéficiaires. Et le gouvernement est très attaché à la protection des travailleurs ». Il est vrai selon lui que la CNSS possède des directions et annexes sur toute l'étendue

du territoire mais la création de ce site web va permettre aux bénéficiaires des prestations qui sont à l'intérieur ou à l'étranger d'effectuer facilement leurs formalités.

Alain Tchédre

Le droit à la santé au cœur de la Journée mondiale du SIDA 2017 : Le digital au service de la lutte

La représentation locale de l'ONUSIDA vient d'introduire une nouvelle arme dans la lutte contre le VIH au Togo. Cette information a été donnée aux hommes de médias le vendredi dernier au cours d'une conférence de presse tenue par la Commission Nationale de Lutte contre le VIH SIDA et les IST. Elle est essentiellement tournée vers la jeunesse, une frange de notre société qui est plus exposée au mal du siècle par sa méconnaissance et indifférence. Il s'agit d'une plateforme digitale électronique qui permettra à plus de 15 experts de répondre en temps réel aux internautes, plus spécialement la jeunesse, qui ont des inquiétudes et interrogations sur le sujet et la lutte. Le lien d'accès à cette plateforme est de www.unaidschat.org.

Le 1er décembre prochain sera en effet, célébrée au Togo comme dans le monde entier, la journée mondiale du SIDA 2017 sous le thème « Droit à la santé », afin d'attirer l'attention du monde entier sur le caractère inaliénable et universel que revêt ce droit réservé à chaque individu, sain ou malade.

« Les PVVIH encore plus doivent bénéficier du meilleur état de santé possible sans stigmatisation ni discrimination », a déclaré le Prof Vincent Pitchè, coordonnateur national du Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS).

Le Dr Mouala, représentant de l'ONUSIDA, a également insisté sur la nécessité de faire évoluer les PVVIH dans un environnement sain. Il a par ailleurs plaidé pour



Prof Vincent Pitchè, Coord. CNLS

l'expansion mondiale des services de santé et exhorté la société civile à jouer pleinement un rôle plus actif dans la lutte, pour l'atteinte de l'objectif zéro infection à l'horizon 2020.

Cette année au pays, cette journée sera marquée par des manifestations à Tabligbo (préfecture de Yoto). Mais depuis hier déjà, se tient sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 02 décembre prochain, une grande campagne de dépistage et de sensibilisation, couplée d'un concours national de poème organisé à l'endroit des jeunes de l'enseignement technique et professionnel.

Elle vise à toucher plus de 40 000 personnes sur le plan national et permet à celles-ci de connaître leur statut sérologique. Ces opérations seront faites par des unités mobiles ou fixes, avec l'appui de la société civile et des ONG. Plus de 500 000 préservatifs masculins et féminins seront gratuitement distribués au cours de la campagne.

Au Togo, le taux de prévalence du VIH est de 2,1% en 2016 alors qu'il était de 2,5 en 2015. Alors qu'on remarque que le taux la transmission de la maladie de la mère à l'enfant est actuellement de 6%, l'on dispose de plus de 55 000 PVVIH sous ARV.■

Activités marquants le 10ème anniversaire du CONAPP Une vingtaines de journalistes sont à l'école de Christian Eboulé

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a dans le cadre des manifestations marquant la célébration du dixième anniversaire de sa création organisé ce, du 27 novembre au 1er décembre, une session de formation gratuite à l'endroit des journalistes de la presse écrite, radio et audiovisuel venant de la presse privée comme du public. C'est donc Christian Eboulé, journaliste et rédacteur en chef de TV5 monde qui a été affecté pour partager son expertise avec les 25 journalistes sélectionnés pour bénéficier de cette formation.

Démarré donc lundi dernier, cette session de perfectionnement en journalisme se donne pour

objectif d'amener ces journalistes à s'approprier ou à se réapproprier les fondamentaux du journalisme. Elle vise également à les aider à répondre aux questions auxquelles ils sont confrontés quotidiennement. Cette formation se donne également pour mission de les outiller sur les techniques d'écritures et des rappels des règles d'éthique et de déontologie de leur métier. Pour ce faire, les thématiques retenues pour cette formation son entre autres, « un autre journalisme

est possible », les principes généraux de rédaction », « l'habillage de l'article », « les articles d'information et de commentaires » pour ne citer que ceux-là.

Le ministre de la communication, Guy Madjé Lorenzo en ouvrant cette session de formation a exhorté les journalistes à s'approprier les différents modules inscrits dans cette formation afin d'améliorer leurs écrits et productions.■

Alain Tchédre



34^{ème} session de la conférence ministérielle :

Les économies nouvelles, moteurs de création de richesse et de développement durable

L'OIF s'insurge contre la violation des droits humains en Lybie

Samedi et dimanche derniers s'est tenue à Paris, la 34^{ème} session de la conférence ministérielle de la francophonie à Paris. Depuis le dernier sommet de la francophonie à Madagascar, Lomé était retenue pour abriter cette conférence. Mais c'est finalement la capitale française, qui a accueilli la dernière réunion étant donné la situation politique qui prévaut au Togo depuis plus de trois mois. Les participants à cette réunion ont débattu autour du thème « les économies nouvelles : économie bleue, économie verte, nouveaux moteurs de création de richesse, d'inclusion sociale et du développement durable ». La conférence a été marquée par des témoignages de jeunes qui œuvrent dans l'économie verte et l'économie bleue.

Le ministre togolais des affaires étrangères qui a exprimé son regret quant à la tenue de la rencontre « sous le froid de Paris » (en évoquant la décision de l'OIF de transférer la conférence sur Paris), s'est félicité du thème retenu pour les échanges. Selon lui, ce thème exprime l'harmonie par une croissance partagée et l'harmonie par un développement durable et responsable. Le Togo, à travers l'organisation, l'année dernière du sommet sur la sécurité maritime a une longueur d'avance sur la question de l'économie bleue.

Lors de la conférence, un projet



de règlement a d'ailleurs été introduit par le pays et adopté dans ce sens. Robert DUSSEY a, toujours dans son allocution souligné que le droit au développement des peuples

francophones à travers le monde était une priorité de l'organisation internationale de la francophonie avant de poursuivre en martelant que les économies bleue et verte

sont une opportunité de sortir les pays africains de leurs conditions d'existence. Ces nouvelles opportunités sont, selon lui des vecteurs de paix et de développement qui, dans un monde en proie à des troubles sécuritaires marqueront fortement les générations suivantes.

L'OIF a, par la voix de son numéro un Michaelle Jean exprimé son indignation face aux violations jugées intolérables des droits de l'homme. L'organisation lance un appel pressant à la communauté internationale pour une concertée et coordonnées. Il urge de rendre à ces victimes de la traite en Lybie « leur humanité, leur dignité, leur intégrité physique, leur existence et leur identité » a martelé Michaelle Jean

Les pays francophones sont dotés de plusieurs atouts en termes d'économies bleue et

verte dont la gestion optimale et parcimonieuse pourrait rehausser de manière significative, le niveau de vie des populations. Ces économies nouvelles ont l'avantage d'être diversifiées, inclusive et reposent sur des bases solides créatrices d'emplois, de valeurs ajoutée et surtout moins destructrices de l'environnement.

Ainsi, c'est dans la dynamique des économies bleue et verte que des réponses concrètes aux problèmes quotidiens tels que le chômage, la précarité, la pollution ou l'insécurité trouveront une issue favorable. Mais depuis Paris, les hauts responsables de l'Organisation Internationale de la Francophonie reconnaissent que sans l'amélioration des conditions de vie des populations les démunies de la planète, la paix et la sécurité seront toujours mis à mal. ■

Prosper Awih

Intégration économique des Etats africains :

Vers la création d'une zone de libre-échange entre 54 pays avec plus d'un milliard de consommateurs potentiels

L'intégration économique entre divers Etats peut prendre plusieurs formes et selon son degré, l'on distingue des étapes avant un brassage économique et social réels entre ces nations. Face au libéralisme économique promu par l'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce, la plupart des pays africains font face à un afflux croissant des produits étrangers sur leurs marchés. Ce qui est ainsi un handicap majeur à l'industrialisation et à la création de richesse véritablement inclusive, gage de développement social partagé pour les économies de ces pays. Afin de survivre à cette « guerre économique »

déclarée par l'occident, les Amériques et surtout les pays émergents de l'Asie sur les pays africains, ces derniers ont pris l'engagement d'œuvrer à l'unicité de leurs économies à travers la création d'une zone de libre échange.

Le 20 novembre dernier a été célébrée la journée mondiale de l'industrialisation. L'événement qui avait pour thème « le développement industriel, indispensable à la mise en place d'une Zone de Libre Echange Continental (ZLEC) est lancé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour celles-ci, l'objectif de cette célébration est de faire comprendre à tous

les acteurs, la nécessité du développement industriel de l'Afrique pour la mise en œuvre d'une zone de libre échange afin de contribuer à la croissance économique ainsi que l'éradication de la pauvreté.

Pour le ministre IHOU Attigbé en charge de l'industrie et du tourisme, cette journée devrait faire prendre conscience du rôle que joue l'industrialisation dans le renforcement des capacités et la compétitivité des marchés. Rappelant l'engagement du Chef de l'Etat à favoriser l'implantation d'industries au Togo, le ministre IHOU a relevé, pour illustrer ces engagements, le projet des

agropoles et l'inauguration, en juillet dernier, de la cimenterie d'Awandjelo dont le management est assuré par l'entreprise allemande Heidelberg Cément. La zone de libre-échange continental permettra, à terme de créer un marché intégré à 54 pays dont les populations constitueront plus d'un milliard de consommateurs. Au sein de ce marché, toutes les transactions commerciales entre pays membres seront exemptées de droit de douane et d'autres restrictions.

Mais avant d'aboutir à une intégration proprement dite, il faudra que la production industrielle soit à même de

satisfaire le milliard de consommateurs potentiels et une répartition optimale des ressources en faveur des entreprises et des industries.

Il faut dire que dans le cadre de la mise en œuvre de cette zone de libre échange continental, plusieurs cadres de concertation de haut niveau comme ont été créés à l'instar de la 25^{ème} session ordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine et la réunion des ministres du commerce tenue à Niamey le 15 juin dernier, à laquelle notre pays était représenté par une délégation conduite par la ministre du commerce. ■

Prosper Awih

REDD+ : Place à l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique

Un atelier de lancement et de validation du plan de travail pour l'Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique (EESS) a été ouvert hier dans la capitale togolaise par le Directeur de cabinet du ministre de l'environnement et des ressources forestières. Prévus pour quatre (4) jours, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Projet de Soutien à la préparation à la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) et rassemble une quarantaine d'acteurs et parties prenantes.

Elle vise à présenter le groupement de cabinets WSP/LR/ENDE, qui a été recruté pour conduire les travaux de l'EESS aux parties prenantes, échanger et valider

de façon consensuelle le plan de travail détaillé de l'EESS. Les rôles et responsabilités des parties prenantes à toutes les phases de la conduite de l'EESS, l'organisation et les stratégies à mettre en place pour prendre part activement aux travaux de l'EESS seront également au cœur des échanges. Pour finir, il s'agira également durant ces journées de travaux d'œuvrer à la diffusion des plans de travail et de consultation validés au niveau de l'ensemble des parties prenantes notamment les commissions préfectorales de développement durable (CPDD).

Le directeur de cabinet du MERF, a mis en relief la réalité selon laquelle la mise en œuvre du processus REDD+ peut avoir des impacts négatifs collatéraux sur l'environnement et les



communautés locales. De plus l'attente de ces communautés se focalise sur les résultats concrets portant sur l'éradication de la pauvreté et le partage équitable des bénéfices entre les parties prenantes au niveau national et local. Aussi, pour lui, est-il « important de réaliser une EESS du processus REDD+ afin d'évaluer les effets positifs et négatifs que pourrait générer les options stratégiques REDD+ proposées par le gouvernement et de contribuer à affiner cette

stratégie »

Pour M. Sanoussi, représentant du DG de l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), depuis 2008, le Togo a adopté la loi cadre sur l'environnement et conformément à cette loi, il est nécessaire que certaines études et évaluations environnementales soient menées dans l'exécution de certains projets afin de mesurer leur impact tant sur le plan environnemental que social.

Le Coordonnateur national du processus REDD+ pour sa part, loue le caractère normal du lancement de l'EESS. Pour lui, « cela fait deux ans que nous

sommes engagés dans le processus REDD+. Campagne d'information et de sensibilisation invitant des acteurs à s'approprier le processus et à participer à la mise en place d'une stratégie nationale REDD+. Il est donc normal que chacune des actions soit évaluée à la balance de ces mesures afin d'opérer un meilleur choix pour le pays. Il s'agit de prendre en compte les facteurs sociaux et environnementaux, dans la prise de décision, pour un développement économique harmonieux de notre pays, dans l'optique du respect des objectifs des ODD.»

Les travaux de l'EESS seront réalisés par le groupement de cabinets WSP/LR/ENDE, recruté par le MERF, à travers la coordination nationale REDD+. Ils consisteront dans le cadre de cet atelier dans une présentation des plans de travail et de consultation et des visites de terrain.

Démocrate

Collectif des Jeunes pour le Développement : De la nécessité de revoir la loi régissant les manifestations

Le Collectif des Jeunes pour le Développement (CJD), le Mouvement des Jeunes pour la Paix (MJP) et leurs associations affiliées ont lancé un appel à la révision de la loi Bodjona, régissant les manifestations publiques au Togo. C'était au cours d'un grand meeting qui a rassemblé les populations, surtout la jeunesse du Grand Lomé, le samedi dernier au marché d'Adéwui.

Ce meeting s'inscrivait dans le cadre d'un vaste programme d'activités de sensibilisation placé sous le thème : « Culture de la paix et manifestations publiques : libertés et responsabilités », initié dans le Grand Lomé les 23, 24 et 25 novembre 2017 par ces associations de la société civile togolaise.

Pour les responsables de ces associations, les dégâts occasionnés par les dernières manifestations publiques, émaillées souvent d'actes de violences et de voies de fait, le coup dur porté à l'économie togolaise repose le débat des moments propices où l'on doit manifester afin qu'aussi bien les droits des manifestants que des non manifestants soient



respectés et garantis.

Le CJD a également appelé à la responsabilisation des auteurs de troubles, celle des organisateurs des manifestations afin que justice soit faite à toutes les populations victimes collatérales et directes de ces méfaits.

Ces associations de la société civile ont par ailleurs invité les populations du Grand Lomé à observer des valeurs citoyennes, notamment la non-violence, la tolérance et le respect de l'Autorité de l'État qui constituent des principes fondamentaux du vivre ensemble à privilégier, surtout en cette période de crise au Togo.

M. Orphée, coordonnateur des activités du CJD a invité les acteurs de manifestations violentes à revoir la charte des parties politiques, ainsi que ceux

qui veulent prendre le pouvoir par la rue en violation des règles constitutionnelles qui régissent le Togo. Il a en outre, lancé un appel aux autorités afin de tout mettre en œuvre en vue de sauvegarder les activités commerciales et économiques durant ces manifestations, d'assurer la sécurité des citoyens qui n'aspirent pas aux marches et de revoir les dispositions légales qui régissent les manifestations publiques au Togo.

Pour finir, elles ont appelé à un dialogue politique franc et sincère qui déboucha à une solution durable et acceptable par tous pour la stabilité et l'unité du Togo.

Plusieurs artistes engagés pour la paix ont animé en grandes couleurs musicales ce meeting au côté des organisateurs.

Office togolais des recettes : Performance en 2016 près de 99% de taux de réalisation

L'office togolais des recettes, se porte-t-il très mal ? Le débat est loin de s'estomper depuis 2014 année de sa création. Ainsi depuis 4 ans les objectifs assignés à l'OTR varient d'année en année.

En 2014 par exemple, les prévisions étaient de 416 600 milliards le taux réalisation avoisinait les 458 222 milliards soit un pourcentage de 110,0%. Une année plus tard c'est-à-dire en 2015, on est toujours allé au-delà des prévisions qui étaient de 480 392 pour une réalisation de 516 275,8 ce qui nous amène à un taux de réalisation de plus de 107% en 2015.

Pour le compte de l'année 2016 on note une petite baisse 98% mais avec toujours un taux de réalisation intéressant de 568 486,1 pour une prévision de 575 000 milliards.

Il faut dire qu'à l'instar d'autres pays africains, le Togo a regroupé les régies financières

de l'Etat en un Office des recettes (OTR).

Le projet, initié par le président Faure Gnassingbé, a été adopté par les députés, la fusion intervenant en 2014. L'intérêt est triple. D'abord rationaliser le système de collecte, ensuite générer davantage de recettes, enfin, permettre, à terme, une imposition du secteur du informel grâce à une baisse générale des prélèvements.

L'Office a été dirigé dès sa première année par un Commissaire général recruté par voie de concours et secondé par des Commissaires chargés, notamment de la douane, des impôts, des services généraux. Le projet objet de vives critiques a été réalisé non sans difficultés et plusieurs conjonctures expliquent les quelques baisses parfois remarquées. Globalement le résultat est satisfaisant.

La Rédaction

Abidjan la capitale ivoirienne accueille du 5 au 7 décembre prochain, un séminaire sur le terrorisme dans le golfe de Guinée

Organisé par l'institut de sécurité maritime inter régionale (Ismi) avec l'appui et le soutien du ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, le séminaire vise à identifier les menaces et risques liés au terrorisme maritime spécifique au golfe de Guinée et à identifier les dispositifs de lutte contre le terrorisme maritime, le cadre juridique en place et les structures existantes en matière de partage de l'information et de coordination de l'action des services dans la sous région.

La rencontre d'Abidjan va également permettre de dresser un lien avec le terrorisme qui sévit dans la bande sahélo saharienne notamment les connexions entre piraterie, le brigandage maritime et les groupes armés terroristes et de faire émerger des recommandations en matière de lutte, prévention et les diffuser aux États de la



sous région et aux organisations régionales.

Le séminaire sur le terrorisme dans le golfe de Guinée va mobiliser autour des thématiques urgentes de l'heure, des intervenants de haut niveau parmi lesquels Abroulaye Fofana, Secrétaire permanent du comité interministériel chargé de l'action de l'état en mer et Jean-Marc Châtaignier, envoyé spécial pour le sahel.

Ces intervenants vont débattre du sujet auprès des auditeurs issus des États du golfe de Guinée dont des cadres de l'administration,

des militaires et cadres d'entreprises implantées en Afrique de l'ouest et centrale.

L'institut de sécurité maritime inter régionale (Ismi) délivre des enseignements répondant aux besoins des États du golfe de Guinée dans le domaine de la sécurité et sûreté maritime et de l'action de l'état en mer.

Son siège est situé en Côte d'ivoire au sein de l'académie régionale des sciences et techniques de la mer (Arstm).

DBD

Avis de décès

Le Ministère de la défense et des anciens combattants Togbui PASSAH Komlan Assito Agbessi Folly VIII chef canton de Tsévié

La famille ADABRA à Tsévié, Ghana, Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, France et à Lomé

Ont la vive douleur de vous annoncer le décès de:

**Joseph Néglo
ADABRA dit
Azekpon Togbévi
Fo Joe, Fofovi**



Sous-officier de la Gendarmerie nationale à la retraite, Médaille du mérite militaire, 1er Notable de chef de quartier Assiama

Rappelé à Dieu au CHU S.O de Lomé le Lundi 30 octobre 2017 à l'âge de 65 ans

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 1er Décembre 2017

20h: Veillée de prière et de chants au domicile du défunt sis à Tsévié-Assiama derrière le commissariat de la ville de Tsévié

Samedi 2 décembre 2017

8h : chapelle ardente au domicile du défunt

9h : Messe d'enterrement à la Paroisse St Jean Apôtre de Tsévié suivie de l'inhumation au cimetière familiale d'Assiama (Tsevié)

Dimanche 3 décembre 2017

5h 30 : Messe d'action de grâce à la Paroisse St Jean Apôtre de Tsévié les solutions d'usage à l'issue de la messe ■



Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

24 NOV.
11 DÉC.
2017

14^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



CETEF - LOME

BP: 10056 LOME - TOGO
TEL: (00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
site web: www.cetef.tg / e-mail: ceteflome@cetef.tg

**Thème : Le numérique
au service des affaires**

